

# Sensibilisation des risques liés aux points chauds « Permis feu »

## ✓ Objectifs :

- Analyser les risques encourus lors de travaux par points chauds ;
- Etablir le permis de feu et veiller à son application.

## ✓ Public concerné :

Toute personne chargée de la mise en place du permis de feu et de son suivi (entreprise utilisatrice, entreprise extérieure).

## ✓ Pré requis : aucun.

## ✓ Durée du stage : 1 heure 30.

## ✓ Nombre de participants : 5 personnes maximum.

## ✓ Programme du stage :

### Théorie

- Le permis de feu : pourquoi établir ce document, obligations réglementaires et contractuelles, responsabilités, durée de validité ;
- Le triangle du feu ;
- Le feu couvant ;
- Les modes de propagation de la chaleur ;
- Procédure opérationnelle avant, pendant, après travaux ;
- Dangers de l'hydrogène et de l'oxygène ;
- Rappel sur les moyens d'extinction portatifs : choix de l'équipement selon le risque ;
- Démarche pour travailler en toute sécurité.

### Pratique

Mise en œuvre d'un scénario : travail par point chaud sur différents outils de la prévention et de la protection.

✓ **Méthodes et moyens pédagogiques :**

Le formateur est dans une démarche pédagogique : la théorie est exposée, puis mise en pratique.

Pour ce faire 3 méthodes sont mises en œuvre :

- Active ;
- Interrogative ;
- Démonstrative.

Les moyens mis à sa disposition sont :

- Générateur de fumée ;
- Camion feux pour exercices sur feux réels ;
- Extincteurs appropriés ;
- Bac à feux.

✓ **Tarif :** sur devis.

✓ **Modalités et délais d'accès :**

- Pour vos demandes de formation, contactez-nous par téléphone au **0806 231 018** ou par courriel : **formation@sas-cpfi.fr** ;
- L'accès à la formation est initié par l'employeur, peut être ouverte aux particuliers ;
- Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures ;
- Nous envisagerons la date de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes ;
- Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est en moyenne d'un mois.

✓ **Accès aux personnes en situation de handicap :** nous consulter

**Une attestation de stage sera remise aux participants**